FSEF
établissement et service
de réadaptation professionnelle
et de pré-orientation

ESRP / PO Bouffémont

FORMATION

TECHNICIEN SUPERIEUR PHYSICIEN CHIMISTE (TSPC)

Durée : 23 mois

Niveau 5 Cadre Européen des Certifications (Niveau Bac + 2)

LE METIER

Définition succincte du métier et missions

Le technicien supérieur physicien chimiste met en œuvre ou adapte différentes techniques d'analyses physicochimiques (spectrométrie, chromatographie, volumétrie, rayons X,…) sur des produits divers.

Il utilise des appareils de mesure et d'analyse manuels ou automatisés qu'il étalonne et pour lesquels il effectue une maintenance de base.

Il prépare des produits chimiques, procède au contrôle de leurs qualités physico-chimiques et s'assure de leur conformité par rapport à des normes.

Il effectue le bilan des analyses et des préparations et interprète les résultats.

Il peut effectuer des recherches documentaires éventuellement en Anglais et participer à la mise en place de procédures qualité.

Conditions générales d'exercice

Le métier s'exerce dans des laboratoires de contrôle, d'analyse, de fabrication ou de recherche et développement. Les différents secteurs d'activité sont principalement la chimie, la pétrochimie, la pharmacie, la cosmétique, l'énergie, l'environnement, la métallurgie, la plasturgie,…

Le technicien travaille soit individuellement, soit au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un ingénieur ou d'un chef de laboratoire. Il peut encadrer les travaux d'aide-chimistes et de techniciens. Il a des horaires réguliers ; néanmoins, il peut arriver qu'il soit posté et qu'il ait des astreintes les week-ends.

Le port d'équipements de protection individuelle tels que blouse, gants, lunettes est en général indispensable.

Le technicien doit respecter strictement les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement, de développement durable ainsi que l'assurance qualité.

Intitulés des postes

- Technicien de laboratoire de contrôle
- Technicien en recherche développement
- Technicien en génie industriel
- Technicien en environnement
- Technicien en analyse industrielle
- Technicien chimiste
- Technicien de mesures physiques

Codes ROME : H1210 – H1503 – H 1506 – H 1303

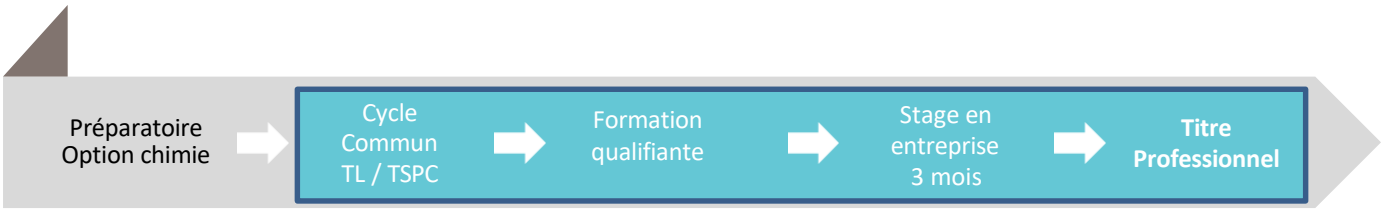

Cycle commun 6 mois

Il permet d'approfondir les connaissances de base et l'acquisition de nouvelles compétences notamment en chimie organique.

Formation qualifiante **16 mois**

Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier. Le technicien les exerce au travers de 2 activités :

- Préparer, isoler et caractériser des produits dans le domaine physico-chimique;
- Réaliser des mesures et des analyses physico-chimiques.

Faisant partie intégrante de la formation, une **période de stage en entreprise de 3 mois** est prévue dans le dernier trimestre de la formation, permettant de servir d'éventuel tremplin vers l'emploi.

Le stagiaire est suivi par une équipe pluridisciplinaire favorisant l'acquisition des compétences et la mobilisation vers l'insertion professionnelle à l'issue de la formation.

Titre Professionnel

La formation de Technicien Physicien Chimiste est validée par un titre professionnel de niveau 5 (Cadre Européen des Certifications), inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Il est délivré par le Ministère du travail, de la santé, des solidarité et des familles.

Conditions d'admission :
- Être reconnu « travailleur handicapé » et orienté par la MDPH
- Visite d'accueil préalable

Aptitudes et qualités nécessaires :
- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Habileté manuelle
- Capacité à travailler en équipe

Limitations :
- Troubles visuels importants
- Habileté manuelle limitée

La formation vous intéresse ?

Inscrivez-vous

FSEF
établissement et service de réadaptation professionnelle et de pré-orientation

ESRP / PO Bouffémont

5 rue Pasteur
95 570 Bouffémont
01 39 35 35 14
contact.esrp.po@fsef.net

Tout savoir sur la formation : https://esrp-bouffemont.fr/technicien-superieur-physicien-chimiste-tspc/